



# LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental du lundi 3 avril 2023

## RAPPORT

N° : A10

**Objet :** NATURELLEMENT VAR - LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU COEUR DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES, EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE, POUR ET AVEC LES VAROIS

### Résumé synthétique du rapport :

L'assemblée départementale est appelée à voter l'affirmation de l'engagement du Département en matière de développement durable, en structurant son action selon deux principes, quatre axes stratégiques et en ouvrant sa réflexion sur six nouveaux défis. Sur cette base, un plan d'action et un plan de communication seront élaborés et mis en œuvre.

### Corps du rapport :

Préoccupé par la préservation de son territoire d'exception, le Département du Var est engagé dans de multiples actions qui procèdent du développement durable, du fait même de l'exercice des compétences qui sont les siennes comme des choix politiques de ses élus.

Face aux enjeux climatiques, de transition écologique et de solidarités humaines, il est aujourd'hui nécessaire d'affirmer la volonté politique départementale en matière de développement durable, en visant l'exemplarité, le volontarisme actif et le partage des actions avec les acteurs du territoire.

Pour développer cette politique, le Département retient deux principes :

- En premier lieu, il s'agit d'**intégrer les objectifs du développement durable dans le pilotage de toutes les politiques départementales** et, ainsi, de rechercher le juste équilibre entre performance économique, équité sociale et préservation de l'environnement.

*Le Var tend vers l'exemplarité.*

- En application du second principe, **la gouvernance prend place au cœur de l'action**. Les projets et actions du Département doivent donc intégrer deux réflexions :
  - Le **développement du partenariat** avec les collectivités, les acteurs associatifs et économiques, pour l'échange entre pairs, la co-construction, la mutualisation de moyens, ...
  - La recherche systématique de la meilleure façon d'**associer l'utilisateur** (dans la préparation d'un projet, la réalisation d'une action, le suivi ou l'évaluation, etc).

*Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.*

La nature des enjeux est aussi globale que transverse. Le Département compte donc utiliser tous les leviers d'action pour démultiplier l'effort. Il pourra agir en tant que maître d'ouvrage, dans le cadre de son fonctionnement et des politiques qu'il porte, mais il propose également de se positionner comme un animateur et catalyseur pour soutenir des actions développées par d'autres, ou enfin s'affirmer comme contributeur d'actions co-construites.

La politique départementale repose sur quatre axes stratégiques et six défis. Ces derniers correspondent à des actions fortes et remarquables que la collectivité s'engage à porter. En outre, un plan d'actions évolutif, dont il sera rendu compte annuellement à l'assemblée délibérante, permettra de décliner l'ambition politique de façon opérationnelle dans l'ensemble des projets et des politiques publiques départementales.

### **Axe 1 : le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone**

Cet axe rassemble les actions que le Département porte sur son propre fonctionnement, ses ressources et ses bâtiments.

Un levier d'action principal consiste à agir sur la commande publique (qui représente un volume d'achats de 150 millions d'Euros/an), par la mise en place de critères de développement durable systématiques et plus exigeants et de mener une réflexion sur le cycle de vie de nos acquisitions et constructions qui doit déboucher sur une plus grande durabilité de celles-ci. Le Département vote ainsi son schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) lors de cette assemblée du 3 avril 2023.

La formidable force que représente la ressource humaine (le département emploie directement 4 940 agents) est placée au cœur de cette dynamique de transformation : en s'appuyant sur la démarche d'accompagnement au changement entreprise depuis trois ans, en favorisant les bonnes pratiques, la connaissance, la compréhension et la montée en compétences autour des enjeux du développement durable. Chaque femme et chaque homme qui travaille au conseil départemental est acteur de la réussite de cette ambition.

Enfin, le Département entend développer la durabilité de ses bâtiments et infrastructures, veut encourager la mobilité raisonnée pour les déplacements nécessaires à son fonctionnement, s'emploie à réduire et optimiser le traitement de ses déchets et agit pour soutenir un numérique responsable.

**Dans cet axe, voici le défi que nous nous lançons : “atteindre d'ici 3 ans l'objectif de zéro déchet plastique non recyclé/valorisé produit par le fonctionnement et les projets départementaux”.**

### **Axe 2 : l'action sociale, ADN du Département, est placée au coeur du développement durable du Var**

Le Conseil départemental connaît les besoins sociaux du territoire et développe, en réponse, une ambition politique forte. L'ensemble des actions conduites à ce titre fait intégralement partie de l'un des piliers du développement durable. La stratégie départementale de développement durable vise à soutenir particulièrement les actions qui permettent de “faire société durable”.

En la matière, deux thématiques fortes sont identifiées : la précarité énergétique (liée notamment à l'état du bâti qui touche 26 % des ménages locataires du parc privé et 36 % des ménages du parc social) et la mobilité (qui est un frein réel pour 21% des demandeurs d'emploi), se révèlent deux handicaps majeurs pour les publics les plus fragiles. Le Département peut agir en tant que maître d'ouvrage et partenaire technique et financier au titre de ces deux thématiques.

L'enjeu est également de questionner les actions, mises en oeuvre au titre du développement durable, qui peuvent avoir un impact immédiat négatif sur les populations les plus fragiles, et d'imaginer, en co-construction avec nos partenaires, des stratégies d'accompagnement spécifiques pour les publics fragiles (exemple de la zone à faible émission qui peut générer des effets négatifs sur les populations fragiles souvent détentrices de véhicules polluants).

Cet axe promeut les actions d'insertion professionnelle autour des métiers et chantiers de développement durable. Il soutient également les actions en faveur d'un Var accessible et inclusif.

Nous appuyant sur nos compétences dans le domaine de la précarité énergétique et soucieux de permettre le maintien sur le marché locatif de logements anciens, nous voulons relever le défi de : **“en articulation avec la politique de l'habitat, proposer un plan de lutte ambitieux, sur 5 ans, contre la précarité énergétique, pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs”**.

### **Axe 3 : le Var, acteur de la transformation et de l'animation durable des territoires avec ses partenaires**

Animateur naturel des territoires varois, le Conseil départemental est à même de les soutenir, techniquement et financièrement, dans les actions concrètes qu'ils mènent en réponse aux enjeux de développement durable, en particulier en matière de sobriété énergétique et de mobilité durable (transport en commun et mobilité douce).

Acteur engagé, il poursuit son engagement en termes de bâtiments et d'infrastructures durables, notamment avec le plan de rénovation des collèges et d'amélioration de la qualité de l'accueil et de vie éducative dans tous les collèges varois, mais également en termes de mobilité douce avec le plan vélo départemental.

Enfin, cet axe met l'accent sur la vie culturelle et touristique durable que développe le conseil départemental et ses partenaires (Agence départementale du tourisme au premier chef).

Nous voulons particulièrement réussir deux défis au titre de cet axe :

- **“équiper en installations d'énergies renouvelables au moins 60 sites en 5 ans de façon qu'ils s'auto-alimentent et proposer un dispositif qui contribue à développer cette production par les autres acteurs publics (offices de l'habitat, EPCI, etc.)” ;**
- **“d'ici 5 ans, en articulation avec le plan vélo, élaborer et commencer à déployer un plan de soutien aux mobilités douces sur l'ensemble du Département”**.

### **Axe 4 : le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations**

Le département du Var se distingue par la variété et la richesse de son environnement naturel pour la préservation duquel de nombreux acteurs agissent au quotidien, en protégeant, valorisant mais aussi en permettant au plus grand nombre de le découvrir.

De nombreux sites uniques et remarquables sont la propriété du département, qui gère, aménage et ouvre ces espaces au public. La préservation du patrimoine naturel et du cadre de vie varois s'intègre donc naturellement dans l'ambition de favoriser un développement durable sur le territoire.

Le Département s'engage aussi, depuis de nombreuses années, tant sur le plan technique que financier, dans des programmes visant à une meilleure gestion de l'eau, ressource fondamentale, dont les indicateurs locaux demeurent hautement préoccupants.

Cet axe s'attachera à amplifier les actions déjà mises en œuvre sur ces politiques.

S'appuyant particulièrement sur l'étude prospective "Var eau 2050" et désireux de soutenir les intercommunalités dans l'exercice de cette compétence, nous nous lançons le **défi de "prendre position comme animateur de la gouvernance de la ressource eau sur le territoire d'ici 3 ans"**.

Le Département souhaite également inciter au développement d'une agriculture durable et accompagner l'alimentation locale et les circuits courts, pour répondre notamment à nos objectifs d'approvisionnement des collèges et à la qualité de l'alimentation du territoire.

La préservation de ces ressources, qui constituent également notre richesse pour nous et pour les générations à venir, reposera également sur l'accompagnement des jeunes publics dans la connaissance, par le développement de médiations et ressources offertes par les structures départementales et les actions en partenariat avec l'éducation nationale, les collectivités et les associations.

**Un défi transversal aux 4 axes s'appuie sur l'un des marqueurs forts du territoire : "porter, d'ici 5 ans, une ambition départementale autour d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse des ressources et porteuse d'identité forte ("à la table du Var")"**.

Au-delà de l'accueil et de la convivialité, constitutifs de l'identité varoise, il s'agit de promouvoir "le bien manger", qui contribue à faire société, à se nourrir sainement et à valoriser les territoires varois dont l'agriculture (au sens large) constitue une dimension économique et touristique majeure. Au programme de ce défi, le renforcement de l'approche partenariale et incitative (Département, communes, EPCI, associations, professionnels) et plusieurs leviers d'actions : la restauration scolaire, le localisme, la qualité de production, le bio, la valorisation des surplus, la politique départementale d'achats de produits de bouche, des projets d'insertion en lien avec la valorisation,...

Avis de la commission développement durable, mobilités douces et performance énergétique du 9 mars 2023

**En conclusion, il est proposé :**

- d'adopter les deux principes de la politique départementale en matière de développement durable :

- intégrer les objectifs du développement durable dans le pilotage de toutes les politiques départementales,
- positionner la gouvernance au cœur de l'action, avec le développement du partenariat et la recherche de la meilleure façon d'associer l'utilisateur.

- d'adopter les quatre axes stratégiques de la politique départementale en matière de développement durable :

- Axe 1 : le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone,
- Axe 2 : l'action sociale, ADN du Département, est placée au cœur du développement durable du Var,
- Axe 3 : le partenariat est le moteur du Var pour la transformation et de l'animation durable de ses territoires,
- Axe 4 : le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations,

- d'adopter les six défis à relever :

- Le défi 1 : “atteindre d'ici 3 ans l'objectif de zéro déchet plastique produit par le fonctionnement et les projets départementaux”,
- Le défi 2 : “en articulation avec la politique de l'habitat, proposer un plan de lutte ambitieux, sur 5 ans, contre la précarité énergétique, pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs”,
- Le défi 3 : “équiper en installations d'énergies renouvelables au moins 60 sites en 5 ans de façon qu'ils s'auto-alimentent et proposer un dispositif qui contribue à développer cette production par les autres acteurs publics (offices de l'habitat, EPCI, etc.)”,
- Le défi 4 : “d'ici 5 ans, en articulation avec le plan vélo, élaborer et commencer à déployer un plan de soutien aux mobilités douces sur l'ensemble du Département”,
- Le défi 5 : “prendre position comme pilote de la ressource eau dans le territoire d'ici 3 ans (étude prospective Var eau 2050, soutien aux intercommunalités dans l'exercice de cette compétence, etc.)”,
- Le défi 6 : “porter, d'ici 5 ans, une ambition départementale autour d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse des ressources et porteuse d'identité forte (“à la table du Var”)”,

- d'approuver l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action,

- d'approuver l'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication.